A MESSIEVRS DES ESTATS.

MEssievrs, Il n'y a pas vn d'entre vous lequel ne cognoiſſe en ſon cœur comme bons François la miſerable condiction de noſtre commune Mere la France qui triomphante autres-fois de nations eſtrangeres, ſe voit maintenant captiue enchaiſnee par vn eſtranger.

C'eſt ce monſtre d'auarice & d'orgueil ce Mareſchal nouueau monté a ceſte dignité ſi honorable & ſi importante au Royaume non par ſon extraction par ſa vertu par ſa valleur ou par ſes ſeruices, nō par les vœus de l'Egliſe, par le conſentement de la Nobleſſe ou par la volonté des peuples. Mais par le malheur de la

Frãce c'eſt luy qui recule les Prin-
ces d'aupres de leur Roy, qui oſte
aux Seigneurs les charges deuës
à leur ſeruice, qui ne laiſſe aucun
benefice vaccant pour remplir ſa
maiſon, & qui prend a millons
dans les coffres de ſa M. attire les
maledictiõs de ceuxqui en reſen-
tent tous les iours les charges par
des noüueautez inſuportables.

Eſt-il poſſible Meſſieurs que
ceſte genereuſe Nobleſſe qui ne
ſçait que ceſt que d'endurer, ge-
miſſe cognoiſſant ſon mal ſans
l'oſer dire. Eſt-il poſſible que ce-
luy qui n'eſt ny d'extraction ny
de merite eſgal aux voſtres vous
tienne le pied ſur la gorge que le
François qui nepeut eſtre vaincu
que par le Frãçois meſme ſe voie
miſerablement eſclaue d'vn Ita-
lien, que vous voyez offencer vos

Princes qui ſont comme la teſte de voſtre corps ſans prendre leur iuſte deffence contre l'inſolence de ce poltron. Eſt-il poſſible encore vne fois qu'il s'en trouue de ſi laſche parmy vous pour ſeruir de marchepied à ſa grandeur.

Que penſez vous qui aye ietté vne partie de nos Princes au deſeſpoir de s'armer dans l'Eſtat. Ce n'eſt pas que le Roy ne leur rendit des teſmoignages de ſa bonne volonté. Ce n'a eſté que la Royne ne cõtribuaſt ſon ſoing pour tenir la balance de leurs affectiõs droicte au ſeruice de leurs Majeſtez en les obligeant par toutes ſortes de biens-faits. C'a eſté Meſsieurs, les artifices & les trahiſons de ce meſchant, qui engloutiſſant du deſir toutes les charges du Royaume à creu que

ce malheur de la France ſe pourroit treuuer dans la confuſion.

Y a-il Prince, officier de la Couronne ou Miniſtre de l'Eſtat qui ne ſoit veu ou perdu ou en la veuille de ſa ruine dés le temps de ſon gouuernement la diſgrace de Monſieur de Suilly, lors qu'il eſtoit ſi neceſſaire, la fauſſe accuſation de Monſieur le Grand en vne perſonne ſi recommandable, la desfaueur que l'on a veu, menaſſer Monſieur de Villeroy & Monſieur le Chancelier, lors qu'il trauailloient auec tant de ſoing & de bonne fortune pour la France, ſont des teſmoins ſans reproche, qui font cognoiſtre à tout le monde la iuſtice de ſes intentions.

Vne des plus ſainctes Reſolutiõs & de laquelle doit deſpẽdre

en partie le fruict que vous attẽdez de voſtre aſsẽblee eſt la recherche des mauuaiſes verſatiõs aux finances du Roy, C'eſt de là que vous eſperez faire vn fonds pour reſtituer ſes offices & en chaſſer la venallité, ce Monſtre Meſſieurs, au preiudice de l'intereſt du Roy à la honte de ſa France, & au meſpris de ceſte ſi honorable aſſemblee auorte le juſte deſſein & ſoullãt ſon auarice vous laiſſe priuez du grand bien que vous en deuez attendre.

Ie veux encore Meſſieurs, en faueur de voſtre ordre que puiſque le bon-heur de la France & la bonté de noſtre Roy, Vous ont aſſemblez en liberté de parler, compartiſſant à l'Eſtat, vous chercherez le moyen de le ſoulager, & que vous ne vous rende-

rez point deſerteurs de vos charges & du debuoir que vous auez à voſtre patrie.

C'eſt donc maintenant Meſſieurs ou iamais, qu'il faut à bon eſcient mettre les mains à l'œuure, C'eſt maintenant qu'il faut eſperer que Dieu qui gouuerne les cœurs des Princes, qui entendent les plainctes de leurs peuples animera noſtre Roy, pour chaſſer ce prodigequi a regné iuſques icy, au preiudice de ſon authorité à la ruyne des trois ordres, & au ſcandalle des gens de bien, C'eſt maintenant dis-je, qu'il faut ſupplier la Royne de ne ſe laiſſer plus circõuenir à ceſte Megere, qui abuſant de ſa bõté donne priſe à la meſdiſance, & ouure la porte à vne plainte generalle d'auoir aduãcé cet hom-

me hors de raiſon.

Vos conſciences Meſſieurs, le ſerment que vous auez faict de verſer ſaintement en vos charges, & l'honneur qu'il vous fault attendre en les exerceant auec integrité vous obligent d'eſcrire ceſte ſi iuſte Requeſte en lettre d'or au front de vos cahiers vous obligeant à ne receuoir aucune ſatisfaction de voſtre aſſemblee que ceſte-cy ne nous ſoit accordee, ſans laquelle toutes les autres ne vous ſont que des foibles remedes à vos maux, vous obligent, Non pas de depputer vn petit nombre de vos chambres, pour en aller ſupplier le Roy: Mais d'y aller les chambres entieres ſe ietter aux pieds de ſa Maieſté, de qui le zele & l'honneur de l'Egliſe de Dieu l'amour à l'é-

droit de ſa Nobleſſe, & le ſoing au bien de ſon peuple, vous promettent que tirãt l'ordre du deſordre il prendra vn iuſte intereſt en vos plaintes, qui ſeront changées en benedictions, Par la fauorable Reſponce que vous deuez attendre de luy.